



# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to : **Statistics Canada**  
Propositions aux: **Statistique Canada**

The references document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités des l'invitation demeurent les mêmes

## Comments - Commentaires

<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression).</b>
<b>Name – Nom :</b>
<b>Title – Titre :</b>

<b>Page 1 of/de 2</b>	
<b>Date– Date:</b> 8 décembre 2014	
<b>Solicitation No – N° de l'invitation:</b> 1920-0013142	<b>Amendment No. – No modif.</b> 002
<b>GETS Reference No. – No de reference de SEAG</b> PW-14-00662222	
<b>Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à:</b> <a href="mailto:Mac-s-bids@statcan.gc.ca">Mac-s-bids@statcan.gc.ca</a>	
<b>Solicitation closes – L'invitation prend fin</b> At – à : 14:00 EST On – le : December 12, 2014	
<b>Area code and Telephone No.</b> <b>Code régional et N° de téléphone</b> (613) 951-9798	<b>Facsimile No.</b> <b>N° de télécopieur</b> (613) 951-2073
<b>Destination</b> MACS BID – RECEIVING Statistics Canada Distribution Centre ATTN: Marie-Lyne Carr Room 0702, Main Building Tunney's Pasture Driveway Ottawa, Ontario K1A 0T6 <a href="mailto:Mac-s-bids@statcan.gc.ca">Mac-s-bids@statcan.gc.ca</a>	

**Instructions :**  
Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified herein by the Crown, all prices quotes are to be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, and are to be F.O.B., including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax is to be shown as a separate item.

**Instructions:**  
Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire, énoncée par la Couronne, dans les présentes, tous les prix indiqués sont des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être F.A.B., y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiquée(s). La somme de la taxe sur les produits et services devra être un article particulier.

<b>Delivery required – Livraison exigée</b>	<b>Delivery offered – Livraison proposé</b>
<b>Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur</b>	
<b>Facsimile No – N° de télécopieur :</b> <b>Telephone No – N° de téléphone :</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



**La modification 001 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de soumissionnaires et de modifier la DP.**

**Question 1:** Quand est la date de l'adjudication du contrat?

**Réponse 1:** Statistique Canada prévoit l'adjudication du contrat avant 17h00 heure de l'Est le 2 janvier 2015.

**Question 2:** Veuillez fournir une définition technique d'une maison individuelle (bungalow), tel qu'indiqué à la page 11, section O1 de la DDP.

**Réponse 2:** Nous n'avons pas de définitions techniques de nos immeubles modèles types. Le rôle de l'entrepreneur embauché par le biais de ce processus est de nous fournir de l'information au sujet de l'industrie et de nous conseiller sur les définitions techniques qui seraient convenable pour chaque immeuble modèle type représentatif.

**Question 3:** Au sujet de la soumission d'information pour la section 1 : Soumission technique. D'après notre revue de la DDP, nous comprenons que pour notre soumission nous devons inclure l'information et/ou les réponses aux questions de certaines pages du document de la DPP, par exemple la page 5 de 29 (ancien fonctionnaire touchant une pension et la Directive sur le réaménagement des effectifs), pages 11 et 12 de 29, Pièce jointe 4.1 de la partie 4 – Critères d'évaluation (le tableau des Critères obligatoires), pages 12 – 14 de 29, pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères d'évaluation (le tableau des Critères cotés numériquement). Pour être certains que notre réponse satisfait aux critères et est facilement évaluée, nous aimerions clarifier où et comment ces pages devraient être incluses dans notre soumission, par exemple, devrions nous inclure au tout début de la DDP avec toutes les sections appropriées complétées, ou immédiatement après la table des matières, ou comme une annexe, etc.

**Réponse 3:** L'ordre de l'information comprise dans la soumission est déterminé à la discrétion du soumissionnaire. Toutes les soumissions seront lues en entier par l'équipe d'évaluation lors du processus d'évaluation des soumissions.

**Question 4:** Au sujet de la Section II : Soumission financière et la pièce jointe 1 de la partie 3 – Barème de prix. Est-ce qu'il est bien de supposer que notre soumission des frais devrait être préparée et soumise à la page 9 de 29 de la DDP? Aussi, est-ce qu'il est bien de supposer que l'Annexe « B » : Base de Paiement, page 29 de 29 fait partie du contrat, et ne devrait pas être soumis avec la soumission?

**Réponse 4:** Pour que Statistique Canada considère la soumission complète, le Barème de prix doit être complété et soumis. Vous pouvez également inclure la Base de paiement, mais aucune pénalité ne sera accordée si cette dernière est omise de la soumission.

**Question 5:** Tableau des critères cotés numériquement, C1 et C2, situé aux pages 12 et 13 de 29 : Dans chacun de ces critères, il est demandé « Au minimum, le soumissionnaire devrait décrire les détails des projets menés à bien, y compris une brève description des projets, qui inclut les dates de l'exécution des travaux (de MM/AA à MM/AA), l'immeuble résidentiel en question, le ou les clients, et les dimensions et la portée approximatifs des projets. » Est-ce que Statistique Canada souhaite reproduire cette information?

**Réponse 5:** L'information incluse dans la soumission au sujet des projets complétés sera utilisée pour évaluer la profondeur de l'expérience et la connaissance du soumissionnaire avec la livraison des projets de cette envergure.

**Amendement 1:** A Partie 1, Section 1.2 (ii) supprimer dans son intégralité.

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**